

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7310724501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7310724501>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*OUTDOOR PROJECT*  
*Société par actions simplifiée*  
*en cours de transformation en société à responsabilité*  
*limitée*  
*au capital de 10 000 euros*  
*Ancien Siège social : 27 route des Refoux 49610 ST*  
*MELAINES SUR AUBANCE*  
*Nouveau siège social : 12 Chemin de la Landrière,*  
*Vauchrétien, 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE*  
*RCS ANGERS 892 598 681*

Par décision du 23.11.2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01.12.2022 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €, divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Monsieur Cédric REVEILLERE, Président. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Cédric REVEILLERE, gérant pour une durée non limitée.

Par décision du même jour, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 27 route des Refoux, 49610 SAINT MELAINES SUR AUBANCE à 12 Chemin de la Landrière, Vauchrétien, 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE, et ce à compter du 01.12.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

